

DESCRIPTIF DE POSTE

INTITULE DU POSTE

DIRECTION DE LA SANTE PUBLIQUE
Pôle Alerte Risque Vigilance
Cellule Veille Alerte Gestion Sanitaire (CVAGS)

Appui temporaire au contact tracing dans le cadre de la gestion de crise COVID19

Version actualisée au 24 août 2020

CRITERES PRINCIPAUX D'EMPLOI

Compétences :

Bac + 2

Postes ouverts aux situations d'emploi suivantes :

- Agents de la fonction publique (d'Etat, hospitalière ou territoriale) en activité ou à la retraite
- Agents de droit privé des organismes de Sécurité Sociale (ex : MSA)
- Personnes disposant des compétences précitées, en recherche d'emploi
- Etudiants niveau bac +2
- Professionnels de santé pouvant assurer des vacations rémunérées
- Bénévolat.

Date de prise de fonction : à définir selon conditions RH de mise à disposition et/ou de recrutement, adaptées à la gestion de crise

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Direction : Direction de la santé publique

Pôle : Pôle Alerte, risque et vigilance

Service/Unité : Unité plateforme d'urgence et de veille sanitaire

Sites :

x Siège Montpellier	x Siège Toulouse	
x DT de l'Aude	x DT de l'Ariège	x DT des Hautes Pyrénées
x DT du Gard	x DT de l'Aveyron	x DT du Tarn
x DT de l'Hérault	x DT de Haute Garonne	x DT du Tarn et Garonne
x DT de la Lozère	x DT du Gers	
x DT des Pyrénées-Orientales	x DT du Lot	

DESCRIPTION DU SERVICE

La Direction de la santé publique est structurée autour de 4 pôles :

- Un pôle « Alertes, risques et vigilances » qui comprend la cellule Veille Alerte Gestion Sanitaire (CVAGS)
- Un pôle « Prévention et promotion de la santé des personnes »
- Un pôle « Santé environnementale »
- Un pôle « Inspection contrôle »

La Direction de la santé publique développe des actions en matière de gestion des risques sanitaires, qu'ils soient d'origine humaine ou environnementale, en s'appuyant sur une vision intégrée des activités de prévention, veille, contractualisation, contrôle et gestion de crise.

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui ☐ Non ☒

Contexte et cadre général :

Du fait des caractéristiques du virus et de la maladie (contagiosité, formes asymptomatiques, signes peu spécifiques), il est attendu que des chaînes de transmission aboutissant à des foyers, apparaissent en échappant à la stratégie d'identification des cas. Afin d'interrompre ces chaînes de transmission du virus, il est nécessaire de détecter et d'intervenir précocement. En l'absence de traitement et de vaccin, la mise en place de mesures de contrôle, mises en place autour des cas et de leurs contacts, est le seul moyen d'obtenir ce résultat.

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement, un dispositif à 3 niveaux d'identification des chaînes de contamination est mis en place :

- Le niveau 1 est assuré par les médecins généralistes et les acteurs du premier recours
- Le niveau 2 est assuré par les plateformes départementales que met en place l'assurance maladie
- Le niveau 3 est assuré par l'ARS en lien avec Santé Publique France (SPF)

Le niveau 3 correspond à la **gestion des situations complexes** qui se produiraient dans des structures collectives et établissements (liste définie conjointement par le Ministère des Solidarités et de la Santé et le Ministère de l'Intérieur) et des **clusters** (regroupements de cas dans une même collectivité ou zone géographique).

L'objectif pour l'ARS est d'identifier les personnes contaminées, de les mettre à l'isolement jusqu'à guérison et d'investiguer sur les personnes contacts de la personne malade afin de repérer les chaînes de contamination et y mettre fin au plus vite.

Organisation :

La CVAGS coordonne l'équipe qui est en charge de la mise en œuvre opérationnelle de ce niveau 3. Les membres de l'équipe qui seront basés à Toulouse et Montpellier seront formés et déployés de façon graduelle selon l'évolution de la circulation virale et l'efficacité des mécanismes d'identification des cas. Au sein de cette équipe, seront constitués **des binômes (Un médecin de la CVAGS ou extérieur et un professionnel- soignant, technique ou administratif** qui auront en charge une zone géographique déterminée.

Missions :

En lien étroit avec le responsable de la CVAGS, le binôme, assure un travail de veille et de gestion des cas qui consiste à :

1. L'établissement de la liste des personnes contacts avec **évaluation du niveau de risque**
2. L'**appel téléphonique** de chaque personne contact pour :
 - **Confirmation** du niveau de risque
 - **Evaluation** des possibilités d'isolement (domicile ou lieu dédié- procédure CVAGS mai 2020 en fonction de l'évaluation du risque de contamination des autres membres du foyer et de la présence de personnes vulnérables à protéger)
 - **Evaluation** de la capacité à respecter l'isolement
 - **Information sur la Conduite à Tenir** (à l'appui d'une fiche de consigne existante, établie par la CVAGS).

Le professionnel (soignant, technique ou administratif) est placé sous la responsabilité du médecin avec lequel il constitue le binôme.

Partenaires institutionnels :

Les professionnels de santé, les établissements de santé, les services déconcentrés de l'Etat, Santé Publique France (SPF), l'Assurance Maladie (CPAM).

Spécificités du poste / Contraintes / :

Permanence hebdomadaire 7j/7 (WE compris) : missions de semaine et de WE.
Horaires de travail : permanence jusqu'à 19h le soir

Expertise (niveau 4)

E – domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer – capacité à former et/ou à être tuteur.

Maîtrise (niveau 3)

M – connaissances approfondies – capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles

Application (niveau 2)

A – connaissances générales – capacité à traiter de façon autonome les situations courantes

Notions (niveau 1)

N - connaissances élémentaires – capacité à faire mais en étant tutoré

Connaissances ⁽¹⁰⁾ E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions		Niveau de mise en œuvre			
		E	M	A	N
Travail en équipe		X			
Culture pluridisciplinaire			X		
Organisation, méthodes et processus			X		
Savoir-faire ⁽¹⁰⁾ E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions		Niveau de mise en œuvre			
		E	M	A	N
Sens de l'organisation			X		
Capacités de synthèse et rédactionnelles			X		
Aptitude à la négociation et communication avec les partenaires			X		
Aptitudes relationnelles			X		
Savoir être nécessaire ⁽¹¹⁾ (il est recommandé de mettre en gras la ou les compétences clés attendues)					
Travailler en autonomie					
Faire preuve de discrétion professionnelle					
Sens critique					
Faire preuve de réactivité					
Sens de l'innovation					

CONTACTS⁽¹⁴⁾

Renseignements sur le poste :

ARS Occitanie
 Direction de la Santé Publique
 Responsable CVAGS : Christophe GARRO
 05 34 30 26 04
 Par mail :
ars-oc-dsp-direction@ars.sante.fr

POUR CANDIDATER

Dossier de candidature à envoyer à :
 Service Recrutement :
 05 34 30 25 28 – 04 67 07 21 62
ars-oc-dsp-direction@ars.sante.fr
ars-oc-drh-recrutement@ars-sante.fr